

Centre Public d'Action Sociale de Gembloux

2019-2024

Déclaration de politique sociale

Préambule

Cette déclaration de politique sociale est une impulsion pour construire un programme stratégique transversal envisagé comme un « *outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le conseil de l'action sociale pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés* ». C'est une « feuille de route » politique qui tend également à augmenter les synergies avec la commune.

Quelques données de contexte

- Population gembloutoise au 31/10/2018 : 26 083 habitants
- Nombre de personnes bénéficiant d'un RIS (revenu d'intégration sociale): 231 dont 47 étudiants (20 pc)
- 17 personnes bénéficiaient d'une aide équivalente au RIS dont 12 étudiants
- 213 PIIS
- 10.800 ménages dont
 - 32% d'isolés
 - 25% de couples sans enfant
 - 30,5% de couples avec enfant(s)
 - 11% de familles monoparentales

En Wallonie, les chiffres indiquent qu'une personne sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté. Une personne sur dix vit en « déprivation matérielle grave ». (CPAS+ Février 2019)

Dès lors que les CPAS sont les derniers remparts de solidarité de notre société, l'importance de leurs missions n'est plus à démontrer.

Pour un CPAS porteur de dignité humaine

L'article premier de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 prévoit que « *toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.* »

Le Conseil de l'Action Sociale (CAS) se fixe comme mission que l'enjeu de la dignité humaine de chacun soit prioritaire. À cette fin, il paraît pertinent que le CAS et le service social fasse l'objet d'une réflexion permanente, et la traduise en objectifs concrets, notamment au travers du Programme Stratégique Transversal (PST) en matière de gestion budgétaire, d'insertion sociale et professionnelle de prévention de

l'endettement, d'aide psychologique, matérielle, financière, d'aide à la gestion budgétaire. Il conviendra de ne pas perdre de vue l'impact premier de la qualité de l'accueil et de la relation humaine développée avec la personne en demande pour nourrir sa capacité à retrouver confiance en elle, à faire face aux blessures de la vie et à retrouver de la dignité à ses propres yeux.

Les spécificités gembloutoises nous amènent à développer une approche différenciée. En effet, Gembloux est une ville liée à de nombreux villages avec des services centraux qui peuvent être éloignés ou difficiles d'accès. Les profils des usagers du CPAS sont également extrêmement variés allant des personnes ayant - dans une démarche active - besoin d'un simple coup de pouce, aux personnes - à l'autre extrême - en décrochage de la société avec potentiellement un rapport de défiance face aux institutions. Nous devons nous adapter à ces contextes bien différents en apportant des réponses spécifiques à chacun.

Pour un CPAS porteur d'inclusion

L'isolement est probablement un des fardeaux les plus lourds à porter à Gembloux comme ailleurs.

Durant cette législature 2019-2024, l'action du CPAS de Gembloux mettra au cœur de son action la relation entre l'institution et le bénéficiaire en visant à renforcer l'objectif d'émancipation de la personne.

Cette émancipation, c'est une capacité à prendre en main sa propre destinée, dans un rapport visant à la sortir progressivement de la dépendance à l'aide.

Pour cela, le CPAS veillera à diversifier son offre de services permettant l'insertion sociale et professionnelle, et à développer des initiatives qui émergent du monde de l'économie sociale, solidaire et participative.

Parallèlement, l'institution veillera à accroître son ouverture sur le monde extérieur, et sur les autres intervenants en nouant des contacts et en travaillant en réseau avec différents acteurs publics et privés de façon à rendre son action la plus efficiente possible.

Le Conseil de l'action sociale veillera aux éléments suivants :

- Dans le cadre des articles 60 et 61, précieux à plus d'un titre pour les bénéficiaires, il s'agit de poursuivre la proactivité du CPAS dans la recherche d'institutions, d'associations et d'entreprises pouvant accueillir des bénéficiaires, en garantissant la qualité et la fiabilité du suivi.
- En toute matière, le CPAS se montrera soucieux du développement individuel et collectif afin que chacun prenne sa place, quel que soit sa condition et son parcours, en tenant compte de ses besoins en santé, son handicap ou encore sa nationalité.
- Gembloux s'étant déclarée « Commune Hospitalière » au terme d'un débat initié par un collectif de citoyens en 2018, nous devons être attentifs aux trans-migrants qui traversent notre commune et les communes voisines. Nous devons dès lors préciser nos missions en ce domaine en synergie avec les différents services de la commune.

Pour un CPAS créateur de lien et d'épanouissement

Notre volonté est de favoriser la participation de tous les publics à la vie sociale. Il s'agit ici de renforcer le lien social et la confiance en soi via la promotion et l'accès à la culture, le sport et les loisirs. Dans ce cadre, le service social du CPAS doit faciliter au maximum l'accès aux activités sportives et culturelles en développant des contacts avec les acteurs socioculturels et sportifs gembloutois.

Pour un CPAS accessible, visible et centré sur les citoyens

Une société plus égalitaire est meilleure pour tous à bien des égards. Les indicateurs de santé le démontrent : plus de solidarité c'est moins de stress, moins de burn-out, moins de problèmes de santé mentale, moins d'obésité, moins de maladies cardiovasculaires, etc. À cet égard, le CPAS doit faire connaître ses missions afin de démystifier le recours à ses services.

Le Conseil de l'action sociale veillera à :

- renforcer l'image positive de son action comme institution publique qui développe ses services ainsi que la solidarité à laquelle tout le monde a droit !
- assurer une communication attractive et accessible envers le citoyen ;
- renforcer l'accessibilité de notre centre et de ses services ;
- lutter contre le non-recours aux droits en ramenant les personnes qui sont « hors radars » et qui ont des besoins ;
- donner les moyens aux services d'aller à la rencontre des plus fragiles ;
- être créateur de lien entre les citoyens mais aussi entre eux et les institutions.

Pour un CPAS qui agit en prévention et prépare l'avenir

Les situations de précarité sont généralement porteuses de bien des difficultés pour les personnes concernées et leur entourage : santé, développement, éducation, bien-être psycho-social, parcours scolaire, isolement social, rupture familiale, etc.

Les actions de prévention viseront notamment à

- o aller à la rencontre de la pauvreté cachée ;
- o mieux faire connaître le service de médiation de dettes à l'ensemble de la population ;
- o redéployer les actions de lutte contre la précarité énergétique ;
- o proposer un soutien psychologique ;
- o réaliser un état des lieux général de la précarité en mettant en perspective les chiffres déjà disponibles dans le rapport d'activités du CPAS avec ceux des activités des diverses associations partenaires dans le cadre du plan de cohésion sociale. Cette démarche se fera en croisant les différentes formes savoirs : le savoir issu de l'analyse des

besoins des professionnels travailleurs sociaux, le savoir des experts académiques et le savoir issu du vécu des bénéficiaires.

Pour un CPAS porteur d'attention à chaque âge de la vie

Le CPAS devra poursuivre ses missions envers les plus jeunes et les plus âgés. Ces populations pour des raisons évidentes sont les publics qui ont le plus besoin de l'aide de tiers. Leur qualité de vie au sein de notre commune passe notamment par des services rendus par le CPAS. Cela se traduit par l'amélioration continue de la qualité de l'offre de service en lien avec l'évolution des besoins de la population gembloutoise.

Cette qualité passe notamment par les repas proposés par les services du CPAS, tant pour les maisons de repos que pour les crèches ou les repas à domicile. Il est important que ces repas puissent être de qualité, locaux et durable. De qualité car le bien-être et la santé passe par l'assiette. En effet, le repas est un moment de convivialité, de partage, de découverte et de reprise de confiance en soi. Locaux car cela permet de recréer de l'autonomie et tisse du lien permettant une forme d'insertion sociale. Durable car c'est ce qui est soutenable pour notre société.

Cela passe également, en ce qui concerne la petite enfance, par l'amélioration continue des services proposés au sein des crèches. Cet objectif fait suite à l'extension des crèches et au passage en section verticale. Il faut veiller à ce que ces changements se mettent en œuvre de manière pérenne, tout en garantissant la qualité des services proposés à destination des enfants et le suivi à opérer avec les équipes en place.

En ce qui concerne les aînés, nous devons leur garantir la meilleure qualité de vie possible. Il est souhaitable de préserver aussi longtemps que possible leur autonomie, notamment en développant les services aux personnes sur le territoire de la commune. Un objectif symbolise cette ambition : permettre aux aînés de choisir leur lieu de vie et de rester chez eux aussi longtemps que possible. C'est la raison pour laquelle le CPAS doit, avec le service social et dans le cadre des maisons de repos :

- coordonner et veiller à l'accessibilité du service de maintien à domicile ;
- lutter contre l'isolement et le sentiment de solitude des personnes âgées ;
- accompagner le projet du regroupement des maisons de repos à Saint-Joseph avec les équipes, en gardant à l'esprit l'intérêt premier des résidents et de leur famille;
- préserver la vocation communautaire et sociale du site de la Charmille lorsque les maisons de repos seront regroupées. Par ailleurs, il sera donné priorité à l'accueil de la personne âgée au centre-ville par la création de résidences-services sociales, par exemple.

Enfin, le CAS entend :

- Soutenir les aidants-proches pour les personnes porteuses de handicap, les personnes âgées ou en situation de détresse notamment par le biais d'une information de qualité.
- Finaliser l'installation du projet des logements d'« urgence » à l'avenue de la faculté tout en poursuivant la réflexion d'un projet de logement dédié à l'intégration de personnes porteuses de handicap en collaboration avec Saphemo.

Pour un CPAS bien géré

A l'analyse des chiffres, on se rend rapidement compte de l'importance du CPAS comme institution qui gère un budget propre de plus de 18.000.000 d'euros.

En matière de gestion de personnel, ce sont quelques 257 travailleurs (ou 204 ETP). Le CPAS est un employeur aussi important que la Ville.

Le CAS veillera à :

- créer le lien de confiance entre les équipes et les nouveaux mandataires du CPAS ;
- soutenir les actions de l'administration par l'écoute et l'investissement des mandataires du CAS ;
- donner aux services les moyens humains et matériels nécessaire afin d'assurer leurs missions en perpétuelles évolutions ;
- favoriser le bien-être au travail de manière à entretenir la motivation ;
- traduire la bonne gouvernance au travers d'une gestion financière saine ;
- étudier les synergies entre la ville et le CPAS notamment à travers certains services ;
- inscrire davantage le CPAS dans l'ère du numérique

Pour un CPAS en transition

Le CAS souhaite faire écho aux enjeux de la Transition portés dans la Déclaration de Politique communale gembloutoise « Choisir l'Avenir » 2019-2024.

Le processus de Transition visant à opérer, à l'échelle locale, les mutations rendues nécessaires sur le plan énergétique, alimentaire, économique et social, doit aussi se traduire par l'orientation d'une série de politiques publiques qui peuvent concourir à cet objectif.

Les usagers du CPAS ne doivent pas être les laisser pour compte de la Transition ; ils sont en première ligne pour subir de plein fouet les conséquences potentielles des dérèglements climatiques, par exemple. Le CPAS peut jouer un rôle dans une sensibilisation, un accompagnement vers une autonomisation et des apprentissages en lien avec l'alimentation durable, une utilisation rationnelle de l'énergie et enfin une réflexion autour du « zéro déchets » et des 3 R : réduction, réemploi et le recyclage.